



Version 1 :
MAJ 04/10/2024

ATHLETISME

Règlement universitaire

Saison 2024-2025

Composition de la Commission Mixte Nationale

Membres FF D'ATHLÉTISME

Romain BARRAS (Directeur Haute Performance)

Gérald BAUDOIN (Réfèrent FFA/FFSU)

Membres FF Sport U

Virginie BARAUD (INSA Lyon)

Olivier FURNALETTO (Université de Bordeaux)

Nicolas QUEVAL, sortant (Université d'Orléans)

Yann LANCE (DLSU - AURA) - Chargé de mission nationale

Jean-Jacques RENIER (DLSU - BFC) - Chargé de mission nationale

Bertrand GAUTIER (Directeur National Adjoint)

Entraîneur Universitaire

Mathieu FAILLER (Université de Nantes - site de Saint-Nazaire)

Récapitulatif des dates de compétitions

	Date et Lieu	Envoi des résultats	Diffusion des qualifiables	Confirmation des inscriptions
CROSS-COUNTRY	Jeudi 05 décembre 2024 Montauban (Occitanie) <i>Ouvert aux non-étudiants</i>	Vendredi 22 novembre 2024 à 12h	Mardi 26 novembre 2024	Vendredi 29 novembre 2024
10 KM	Dimanche 06 avril 2025 Beaune (Bourgogne F.C) <i>Ouvert aux non-étudiants</i>	Lundi 24 mars 2025 à 12h	Mardi 25 mars 2025	Vendredi 28 mars 2025 à 12h
TRAIL	Samedi 07 juin 2025 Ecouves (Normandie) <i>Ouvert aux non-étudiants</i>	Mercredi 28 mai 2025	Vendredi 30 mai 2025	-
ATHLÉTISME INDOOR	Jeudi 30 janvier 2025 Nantes (Pays de la Loire)	Lundi 13 janvier 2025 à 12h	Mardi 14 janvier 2025	Jeudi 16 janvier 2025
LANCERS LONGS	Jeudi 30 janvier 2025 Nantes (Pays de la Loire)	Lundi 13 janvier 2025 à 12h	Mardi 14 janvier 2025	Jeudi 16 janvier 2025
ATHLÉTISME ESTIVAL	24 et 25 mai 2025 Deauville (Normandie)	Lundi 05 mai 2025 à 10h	Lundi 05 mai 2025 à 14h	Mercredi 07 mai 2025

CROSS-COUNTRY

Championnat de France Universitaire de Cross-Country

Jeudi 05 décembre 2024
Montauban (Occitanie)

1. FORMULE SPORTIVE

Il y aura deux courses de championnat de France : jeunes filles puis jeunes gens.

- Pour les jeunes filles :
Distance : 5000 m environ.
Nombre d'athlètes par AS admises au départ : illimité
Nombre d'athlètes comptant au classement : 3
- Pour les jeunes gens :
Distance : 8000 m environ
Nombre d'athlètes par AS admis au départ : illimité
Nombre d'athlètes comptant au classement : 4

Chaque course donnera lieu à deux classements distincts avec attribution du titre de champion de France :

- Individuel
- Par équipe
- Mixte : sur les 2 meilleures filles et 2 meilleurs garçons par addition de points

Un trophée récompensera la meilleure « Ecole » : un classement des grandes écoles sera effectué sur l'épreuve par équipe fille et par équipe garçon

Coupe de France de Relais Mixte :

Une Coupe de France de Relais Cross mixte est organisée sur une distance de 4 x 1000m (environ) avec 2 filles et 2 garçons de la même AS. Les participants du relais ne seront pas autorisés à participer aux 2 courses précédentes. Au maximum, 2 relais pourront être qualifiés par site de ligue.

2. SYSTÈME DE QUALIFICATION

Chaque Ligue et/ou sites et/ou inter-ligues mettra en place au moins une compétition destinée à désigner ses représentants aux championnats de France (individuels, par équipes et relais). Pour participer aux épreuves régionales universitaires, chaque AS devra fournir avant le départ la liste de ses engagés.

Les résultats des courses seront établis en faisant apparaître :

- Le classement individuel avec les temps réalisés ;
- Le classement par équipe au moins jusqu'à la 6^e équipe classée.

Date de retour des demandes de qualification :

Vendredi 22 novembre 2024 à 12h
Via le système « sport-u-licences.com »

Diffusion de la liste par la DN, via les Ligues régionales : mardi 26 novembre 2024

Date limite de confirmation obligatoire de participation, auprès des Ligues régionales : vendredi 29 novembre 2024 à 12h

3. QUALIFICATIONS POUR LE CFU

- Automatiques

Les **10** premières équipes des championnats de site de Ligue et les **10** premiers du classement individuel n'appartenant pas à une équipe. Pour la région Ile-de-France les **18** premières équipes et les **15** premiers (hors équipes) du classement individuel ; qualification de 2 relais maximum par site de Ligue.

- Supplémentaires

Les demandes de qualifications supplémentaires proposées par les Commissions Mixtes Régionales seront généralement acceptées. Pour les relais, elles seront acceptées en fonction des déflections.

Une AS peut avoir au maximum trois équipes présentes et classées au CFU.

En filles les 3 premières de l'équipe constituent l'équipe 1, les 3 suivantes l'équipe 2, etc. **En garçons** les 4 premiers de l'équipe constituent l'équipe 1, les 4 suivants l'équipe 2, etc. Une seule équipe par AS pourra avoir accès au podium.

Toutes les demandes de qualification doivent passer par les Ligues ou les sites de Ligues. La licence individuelle ou extérieure n'est pas autorisée dans les équipes.

4. LICENCES NON-ETUDIANTS

Les licenciés FF Sport U non-étudiants pourront participer au CFU Cross-Country.

Comme le précisent les statuts et règlements de la FF Sport, il s'agit :

« Des personnels titulaires, contractuels, vacataires en activité et les personnels titulaires retraités d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ».

La qualification et la participation se feront selon les mêmes modalités que les licenciés étudiants.

Un classement spécifique sera réalisé avec attribution d'un titre de Champion de France masculin et féminin.

10 KM

Championnat de France Universitaire de 10km

**Dimanche 6 avril 2025
Beaune (Bourgogne-Franche-Comté)**

1. FORMULE SPORTIVE

À l'issue du CFU sont attribués les titres de :

- Champion de France Universitaire du 10 km - Catégorie Jeunes Filles
- Champion de France Universitaire du 10 km - Catégorie Jeunes Gens
- Champion de France Universitaire du 10 km - Catégorie Équipes

Un classement universitaire fille et un classement universitaire garçons sont établis. Sur la base de ce classement et par addition des places, un classement par équipe sera réalisé.

Une équipe est composée de 4 athlètes de la même A.S, la mixité est obligatoire. À l'engagement le nombre est illimité en jeunes filles et jeunes gens. Le classement par équipe se fera par addition des 4 meilleures places réalisées dans les deux classements universitaires, l'équipe ainsi formée est obligatoirement mixte. Une AS peut avoir plusieurs équipes classées. Les 4 premiers de l'équipe constituent l'équipe 1, les 4 suivants l'équipe 2. Une seule équipe par AS pourra avoir accès au podium.

Un calendrier des épreuves fédérales FFA dans les régions sera établi et diffusé dans les antennes de Ligues du Sport U. Ces épreuves recevront les licenciés FF Sport U et les classeront comme tels.

2. SYSTÈME DE QUALIFICATION

Il n'y a pas de limite de temps de qualification pour le CFU de 10 km, ni de frais d'engagement, dans la limite des 150 premiers inscrits, passé cet effectif l'engagement sera compris entre 10 et 15€. Toutes les demandes de qualification pour les deux épreuves du CFU demandées par les AS ou les athlètes via les Ligues du Sport U seront acceptées.

Les demandes d'engagement après délai pourront éventuellement être prises en compte en contactant directement la Ligue organisatrice.
ATTENTION ! Ces engagements seront facturés.

Tous les engagements seront acceptés, mais ils doivent passer par les Ligues ou sites du Sport U.

Date de retour des demandes d'engagement :

Lundi 24 mars 2025 à 12h

Via le système « sport-u-licences.com »

Diffusion de la liste par la DN : mardi 25 mars 2025

Date limite de confirmation obligatoire de participation, auprès des Ligues régionales : vendredi 28 mars 2025 à 12h

3. LICENCES NON-ETUDIANTS

Les licenciés FF Sport U non-étudiants pourront participer au CFU 10 km.

**Comme le précisent les statuts et règlements de la FF Sport, il s'agit :
« Des personnels titulaires, contractuels, vacataires en activité et les personnels titulaires retraités d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ».**

La qualification et la participation se feront selon les mêmes modalités que les licenciés étudiants.

Un classement spécifique sera réalisé avec attribution d'un titre de Champion de France masculin et féminin.

TRAIL

Championnat de France Universitaire de Trail

Samedi 07 juin 2025

Alençon (Normandie)

A l'occasion du Trail d'Ecouves et du Pays d'Alençon

1. FORMULE SPORTIVE

À l'issue du CFU sont attribués les titres de :

- Champion de France Universitaire du Trail - Catégorie Jeunes Filles
- Champion de France Universitaire du Trail - Catégorie Jeunes Gens
- Champion de France Universitaire du Trail - Catégorie Équipes

Un classement universitaire fille et un classement universitaire garçons sont établis. Sur la base de ce classement et par addition des places, un classement par équipe sera réalisé. Un podium récompensera les 3 premiers individuels jeunes filles et jeunes gens. Un classement par équipe récompensera les 3 premières équipes.

Le championnat de France de Trail est une course commune entre jeunes filles et garçons.

Distance : 16 kms - dénivelé : 850 m

Une équipe est composée de 3 athlètes de la même A.S, la mixité est obligatoire. À l'engagement le nombre est illimité en jeunes filles et jeunes gens. Le classement par équipe se fera par addition des 3 meilleures places réalisées dans les deux classements universitaires, l'équipe ainsi formée est obligatoirement mixte. Une AS peut avoir plusieurs équipes classées. Les 3 premiers de l'équipe constituent l'équipe 1, les 3 suivants l'équipe 2. Une seule équipe par AS pourra avoir accès au podium.

Pour l'édition 2025, l'équipe de l'organisation du championnat de France universitaire de Trail 2025 souhaite, comme les années précédentes, mettre en avant le côté culturel et convivial de cette compétition. Ainsi des animations et découvertes seront proposées durant le week-end.

2. INSCRIPTIONS

Il n'y a pas de frais d'engagement pour ce championnat.

Toutes les demandes de qualification pour le championnat de France universitaire de Trail, réalisées par les A.S. ou les athlètes via les Ligues seront acceptées.

Les demandes d'engagement après délai pourront éventuellement être prises en compte en contactant directement le site de Toulouse. ATTENTION ! Ces engagements seront facturés.

Date de retour des demandes de qualification :

Mercredi 28 mai 2025 à 12h

Via le système « sport-u-licences.com »

Diffusion de la liste par la DN : vendredi 30 mai 2025

3. LICENCES NON-ETUDIANTS

Les licenciés FF Sport U non-étudiants pourront participer au CFU Trail.

Comme le précisent les statuts et règlements de la FF Sport, il s'agit :

« Des personnels titulaires, contractuels, vacataires en activité et les personnels titulaires retraités d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ».

La qualification et la participation se feront selon les mêmes modalités que les licenciés étudiants.

Un classement spécifique sera réalisé avec attribution d'un titre de Champion de France masculin et féminin.

ATHLETISME SUR PISTE - INDOOR

Championnat de France Universitaire d'Athlétisme INDOOR

**Jeudi 30 janvier 2025
Nantes (Pays de la Loire)**

Championnat de France Universitaire d'Athlétisme Lancers Longs

**Jeudi 30 janvier 2025
Nantes (Pays de la Loire)**

Les deux championnats suivants sont qualificatifs pour les championnats de France FFA Elites, Nationaux, Juniors, et Espoirs. Ils sont comptabilisés dans le classement World Athletics.

1. FORMULE SPORTIVE EN INDIVIDUEL

Programme des épreuves du championnat de France individuel

Masculin : 60, 200, 400, 800, 1 500, 60 m haies, 4H indoor, Hauteur, Perche, Longueur, Triple Saut, Poids, Disque*, Javelot*, Marteau*

Féminin : 60, 200, 400, 800, 1 500, 60 m haies, 4H indoor, Hauteur, Perche, Longueur, Triple Saut, Poids, Disque*, Javelot*, Marteau*

Relais mixte : relais mixte 5 x 1 tour de piste avec deux jeunes filles en premiers relais.

** Si ces épreuves ne sont pas organisées lors des épreuves sélectives, la Commission Mixte Régionale prendra en compte les performances réalisées en compétition officielle FFA au cours de la présente saison hivernale. Si localement, aucune épreuve FFA n'a encore eu lieu au moment de la sélection, les athlètes pourront faire valoir une performance de la saison estivale N-1.*

Règles du 5X200 : 3 premiers virages en couloir, donc passage de relais entre 1 et 2 dans son couloir respectif. Passage 2 à 3, 3 à 4, 4 à 5 dans une zone de 20m (10m avant l'arrivée et 10m après l'arrivée) Les athlètes se placent dans l'ordre du passage à l'attaque du dernier virage.

Nombre maximal de qualifiés par épreuves

Pour cette saison, pour des raisons pratiques d'organisation liées au retour d'une compétition sur 1 journée, la CMN a décidé de fixer un nombre maximal de qualifiés par épreuves. Il n'y a plus de quotas par site.

Attention donc, les listes d'athlètes remontées par les CMR doivent s'entendre **comme des listes d'athlètes qualifiables et non qualifiés** (cf. §Système de qualification). Ces propositions d'athlètes faites par les CMR seront étudiées par la CMN qui, en fonction du nombre maximal d'athlètes par épreuves, publiera 2 listes d'athlètes qualifiables (prioritaire et complémentaire)-au plus tard le mardi 16 janvier 2024.

Épreuve F/H	Nb qualifiés*
60	48
60H	48
200	25
400	24
400H	24
800	24
1500	24
Perche	16
Hauteur	16
Longueur	16
Triple	16
Poids	16
Disque	16
Javelot	16
Marteau	16

*Le nombre de qualifiés pourraient évoluer selon la disposition de l'espace de compétition.

Ces limites sont les mêmes pour les masculins et les féminines. Il faut donc comprendre par exemple : 60m : max 48 hommes et 48 femmes.

Titres décernés

Le titre de Champion de France Universitaire sera décerné au premier de chaque épreuve individuelle ainsi qu'à la première équipe du relais mixte. Les médailles d'argent et de bronze récompenseront les 2èmes et 3èmes. Des points seront attribués au Challenge national des AS.

Un trophée récompensera la meilleure « Ecole » : un classement des grandes écoles sera effectué sur l'épreuve Multi indoor

2. SYSTÈME DE QUALIFICATION

Date de retour des demandes de qualification :

Lundi 13 janvier 2025 à 12h

Via le système « sport-u-licences.com »

Diffusion de la liste par la DN, via les Ligues régionales : mardi 14 janvier 2025 à 14h

Date limite de confirmation obligatoire de participation, auprès des Ligues régionales : jeudi 16 janvier à 23h59

Diffusion de la liste des qualifiés : vendredi 17 janvier à 14h.

Listes prioritaire et complémentaire

Deux listes d'athlètes qualifiables seront publiées :

Une liste dite « **prioritaire** », correspondant aux athlètes prioritairement retenus au regard du nombre maximal d'athlètes/épreuve, et une liste dite « **complémentaire** », qui permettra, par repêchage, de compléter la liste « prioritaire » en cas de désistements afin d'atteindre le nombre maximal de qualifiés.

Les responsables d'AS ou de Sites devront confirmer la participation de leurs athlètes sur ces listes, via leur Ligue régionale, avant la date indiquée.

3. FORMULE SPORTIVE PAR ÉQUIPE

Les formules par équipes qui suivent sont ouvertes aux étudiants d'une même association sportive. Les 2 premiers caractères du numéro de licence sont identiques pour tous. Pas de licence extérieure

Une AS peut engager 2 équipes par challenge des spécialités. Celles-ci seront composées d'athlètes distincts.

Les 3 premières équipes de chaque challenge accéderont au podium des championnats de France.

Challenge des spécialités

Selon le programme proposé ci-dessous, l'objectif sera de regrouper des athlètes de la même AS autour d'épreuves d'une spécialité de l'athlétisme, en additionnant les 3 meilleurs performances de 3 athlètes différents reportées sur une table de cotation.

	Spécialités			
	Vitesse	Course	Sauts	Lancers
Épreuves du challenge	60m, 200m et 60 haies	400m, 800m, 1500m, 4H indoor	Longueur, Triple-saut, Perche, Hauteur	Poids, Javelot, Disque, Marteau
Composition	3 athlètes issus de la même AS, la mixité est possible. Pas de licence extérieure			
Engagement	Tous les athlètes de l'AS engagés dans des épreuves du CFU peuvent être pris en compte dans un challenge sans engagement préalable.			
Participation	Un même athlète peut être engagé dans 2 challenges différents.			
Calcul du challenge	Pour chaque challenge on retient les 3 meilleures performances réalisées par 3 athlètes différents de l'AS dans au moins 2 épreuves différentes de la spécialité. Ces 3 perfs sont converties en points sur une table de cotation sur 50 pts puis additionnées. Dès l'affichage des résultats, la fiche du challenge doit être renseignée par un responsable de l'AS et ramené à l'accueil dans les meilleurs délais.			

Cotation	Pour une performance située entre 2 cotes, c'est la cote inférieure qui est retenue. Toute participation vaut 1 point, même en cas d'élimination.
En cas d'égalité	L'équipe qui aura la meilleure cotation sera classée devant ; si l'égalité persiste c'est la deuxième cote plus élevée qui départagera les challenges ex aequo, etc.
Limites de qualification	Chaque AS peut rendre deux fiches de challenges dans une même spécialité, ils seront composés d'athlètes distincts hiérarchisés dans l'ordre des performances.

Challenge Multi Indoor

Le challenge « multi » est proposé sur le CFU indoor. Le classement est réalisé par l'addition des points obtenus par l'AS dans 2 challenges de spécialités différents et l'addition des points du relais 5 x 1 tour.

Attribution des points pour le relais 5 x 1 tour :

Les points sont répartis entre les équipes qui peuvent prétendre au challenge Multi : présence de 2 challenges et engagement d'un relais.

20 points à l'équipe qui réalise le meilleur temps, 15 points au second chrono, 11 au 3^{ème}, puis 9,7,5,3,2,1 pts. Toute participation au relais vaudra 1 point.

En cas d'égalité c'est l'AS qui a le challenge le plus élevé qui l'emporte. La remise d'une coupe pour ce challenge « multi » est laissée à l'appréciation de l'organisateur du CFU en accord avec ses partenaires.

Titres décernés

Le titre de Champion de France Universitaire par équipe sera décerné à la première équipe du Challenge Multi-Indoor. Les médailles d'argent et de bronze récompenseront les 2èmes et 3èmes équipes. Des points seront attribués au Challenge national des AS.

Les 3 premières équipes des challenges des spécialités et accéderont au podium des championnats de France. Ces résultats ne donneront pas accès au titre de « Champion de France » et donc ne rapporteront pas de points au Challenge national des AS.

Un trophée récompensera la meilleure « Ecole » : un classement des grandes écoles sera effectué sur l'épreuve Multi indoor.

Bonus « juge »

Les AS sont invitées, pour le bon déroulement des épreuves, à fournir des juges (formés ou non) afin d'officier sur la compétition. Dans le but de valoriser ces engagements, les équipes classées dans les différents challenges se verront attribuer des points supplémentaires lorsqu'elles fourniront un juge (limité à 1 juge par équipe) : 4 pts supplémentaires pour un juge non formé, 6 pts supplémentaires pour un juge formé. **La liste des juges (avec leur niveau de formation) sera à adresser au site de Ligue organisateur au moins 1 semaine avant la compétition.** Le fléchage de l'équipe à bonifier se fera par le responsable de l'AS le jour de la compétition sur la « fiche challenge ».

Les juges seront sous la tutelle du juge arbitre et du chef de concours, le temps passé à officier sera à considérer comme un temps de formation pratique.

4. MINIMA DE QUALIFICATION INDOOR

Les temps sont électriques.

	FEMININ		MASCULIN	
	DIRECT	EVENTUEL	DIRECT	EVENTUEL
60	7"74	8"30	6"93	7"20
200	24"95	27"40	21"75	22"91
400	57"29	63"55	49"24	51"41
800	2'14"18	2'30"01	1'54"32	1'59"01
1 500	4'51"20	5'15"00	3'59"69	4'12"01
60 M Haies	8"93	9"70	8"29	9"15
4 H indoor*	70"14	76"01	58"14	61"01
Hauteur	1 m 72	1 m 55	2 m 06	1 m 95
Perche	3 m 80	3 m 50	5 m 00	4 m 70
Longueur	5 m 78	5 m 20	7 m 10	6 m 60
Triple-Saut	12 m 26	10 m 80	14 m 70	13 m 50
Poids	12 m 56	10 m 00	13 m 75	11 m 00
Disque	40 m 00	32m 00	45 m 00	37 m 00
Javelot	44 m 00	34 m 00	58 m 00	48 m 00
Marteau	48 m 00	38 m 00	53 m 00	44 m 00
<i>*équivalence 400m haies extérieur*</i>	68"14	74"01	56"14	59"01

* En cas d'absence d'épreuve sélective de site sur 4H indoor, l'A.S. pourra faire valoir un temps officiel réalisé sur un 400 m haies en extérieur au cours de la saison estivale 2022/2023. Les équivalences chronométriques sont ci-dessus

Qualification pour le relais 5x1 tour de piste

Le relais est engagé hors quotas et il n'y a pas de minima.

Les athlètes sélectionnés pour le relais ne seront pas reversés vers les épreuves individuelles correspondantes s'ils n'ont pas été engagés par le site dans les délais. Des engagements d'équipes de relais seront possibles sur place.

ATHLETISME ESTIVAL

Championnat de France Universitaire d'Athlétisme ESTIVAL

**Samedi 24 et dimanche 25 mai 2025
Deauville (Normandie)**

Les deux championnats suivants sont qualificatifs pour les championnats de France FFA Elites, Nationaux, Juniors, et Espoirs. Ils sont comptabilisés dans le classement World Athletics.

1. FORMULE SPORTIVE

ÉPREUVES INDIVIDUELLES ET RELAIS :

Masculin : 100, 200, 400, 800, 1 500, 5 000, 5 000 marche*, 110 m haies, 400 m haies, 3 000 m steeple*, Hauteur, Perche, Longueur, Triple Saut, Poids, Disque, Marteau, Javelot, 4x100, 3x1000, relais américain.

Féminin : 100, 200, 400, 800, 1 500, 3 000, 3 000 marche*, 100 m haies, 400 m haies, 3 000 m steeple*, Hauteur, Perche, Longueur, Triple Saut, Poids, Disque, Marteau, Javelot, 4x100, 3x1000, relais américain.

* Si ces épreuves ne sont pas organisées lors des épreuves sélectives, la Commission Mixte Nationale prendra en compte les performances réalisées en compétition officielle FFA au cours de la présente saison estivale 2024.

RELAIS AMÉRICAIN JF & JG :

- 300 + 500 + 100 + 200 + 400 (5 athlètes par équipes d'A.S)

Les transmissions se font dans une zone de 20 mètres (pas de zone d'élan)

FORMULE ÉPREUVES COMBINÉES :

Le CFU Epreuves Combinées est remplacé par un quadrathlon proposé lors du CFU Estival. Ce quadrathlon permettra d'attribuer les titres de champion et championne de France Universitaire d'Epreuves Combinées. Les athlètes devront s'engager sur une course, un saut et un lancer respectivement présent dans le programme du décathlon pour les jeunes gens ou de l'heptathlon pour les jeunes filles. A ces épreuves s'ajoutera un 1000m. **L'engagement, soumis à minima au cumul des 3 épreuves (hors 1000m) cf tableau des minima, s'effectuera via une fiche spéciale qui devra être renvoyée au missionné national selon les mêmes délais**

que pour l'engagement au CFU Estival. Un classement sera établi à la fin de ces 4 épreuves par addition des 4 performances via la table de cotation FFSU sur 50 pts. Si le 1000m est exclusivement réservé aux participants des épreuves combinées, les autres épreuves se dérouleront lors des épreuves du CFU Estival et les athlètes seront reversés dans les concours individuels. Un athlète participant au combiné pourra donc, s'il le peut et le souhaite, effectuer les 6 essais d'un concours. Il pourra également prétendre au titre de champion de France sur les 3 premières épreuves de son quadrathlon. Attention aux incompatibilités horaires dans le choix des épreuves. *Les fiches d'inscriptions sont disponibles sur le site sport-u.com.*

Titres décernés

Le titre de Champion de France Universitaire sera décerné au premier de chaque épreuve individuelle ainsi qu'au vainqueur des épreuves combinées (quadrathlon) et à la première équipe de chaque relais. Les médailles d'argent et de bronze récompenseront les 2èmes et 3èmes. Des points seront attribués au Challenge national des AS.

Un trophée récompensera la meilleure « Ecole » : un classement des grandes écoles sera effectué sur l'épreuve EAU (équipe d'athlétisme universitaire).

QUALIFICATION PAR EPREUVES

Cette saison, la CMN a décidé de fixer un nombre maximal de qualifiés par épreuves. **Il n'y a plus de quotas par site.**

Attention donc, les listes d'athlètes remontées par les CMR doivent s'entendre comme des listes d'athlètes qualifiables et non qualifiés (cf. §Système de qualification). Ces propositions d'athlètes faites par les CMR seront étudiées par la CMN qui, en fonction du nombre maximal d'athlètes par épreuves, publiera 2 listes d'athlètes qualifiables (prioritaire et complémentaire).

NOUVEAU !

Épreuve F/H	Nb qualifiés*
100	64
100H/110H	64
200	42
400	42
400H	42
800	32
1500	24
3000/5000	16
3000m steeple	16
3000/5000 marche	16
Perche	16
Hauteur	16
Longueur	16
Triple	16
Poids	16
Disque	16
Javelot	16
Marteau	16

*Le nombre de qualifié.e.s pourraient évoluer selon la disposition de l'espace de compétition (par exemple nombre de couloirs/possibilité dédoublement de certains concours).

Ces limites sont les mêmes pour les masculins et les féminines. Il faut donc comprendre par exemple : 100m : max 64 hommes et 64 femmes.

2. SYSTÈME DE QUALIFICATION

Date de retour des demandes de qualification :

Lundi 05 mai 2024 à 10h

Via le système « sport-u-licences.com »

Diffusion de la liste par la DN, via les Ligues régionales : lundi 05 mai 2024

Date limite de confirmation obligatoire de participation, auprès des Ligues régionales : mercredi 07 mai 2024 à 23h59

Diffusion de la liste des qualifiés : vendredi 09 mai

Listes prioritaire et complémentaire

Deux listes d'athlètes qualifiables seront publiées :

Une liste dite « **prioritaire** », correspondant aux athlètes prioritairement retenus au regard du nombre maximal d'athlètes/épreuve, et une liste dite « **complémentaire** », qui permettra, par repêchage, de compléter la liste « prioritaire » en cas de désistements afin d'atteindre le nombre maximal de qualifiés.

Les responsables d'AS ou de Sites devront confirmer la participation de leurs athlètes sur ces listes, via leur ligue régionale, avant la date indiquée.

NOUVEAU !

3. MINIMA DE QUALIFICATION - ESTIVAL

	FÉMININ		MASCULIN	
	DIRECT	EVENTUEL	DIRECT	EVENTUEL
100	12"31	13"21	10"95	11"26
200	25"50	27"81	22"01	23"01
400	59"03	63"86	49"01	51"51
800	2'18"65	2'28"01	1'54"01	1'59"75
1 500	4'50"01	5'20"01	3'56"01	4'12"01
3 000	11'00"01	12'30"01		
5 000			15'00"01	17'30"01
100 M. haies	14"99	17"31	-	-
110 M. haies	-	-	14"50	16"25
400 M. haies	63"51	72"01	54"01	58"25
3 000 M. Steeple	-	-	9'30"01	10'30"01
Marche	-	-	-	-
Hauteur	1 m 65	1 m 52	2 m 02	1 m 92
Longueur	5 m 65	5 m 30	7 m 10	6 m 60
Perche	3 m 80	3 m 40	5 m 00	4 m 50
Triple-saut	11 m 60	10 m 76	14 m 00	13 m 00
Poids	12 m 00	10 m 00	14 m 70	12 m 00
Disque	40 m 00	32 m 00	45 m 00	37 m 00
Javelot	44 m 00	34 m 00	58 m 00	48 m 00
Marteau	48 m 00	38 m 00	53 m 00	40 m 00
Quadrathlon (total des 3 épreuves hors 1000m)	90pts	78pts	90pts	78pts

Qualification pour les relais 4 x 100 m, 3 x 1000 m et relais américain

Tous les relais sont engagés en « open » et il n'y a pas de minima.

Les athlètes sélectionnés pour les relais ne seront pas reversés vers les épreuves individuelles correspondantes si ces mêmes athlètes n'ont pas été engagés par la Ligue ou le site dans les délais. Des engagements d'équipes de relais sur place seront possibles.

4. EQUIPE ATHLETISME UNIVERSITAIRE (E.A.U)

Principe de l'Equipe Athlé Universitaire (E.A.U)

L'équipe doit réaliser :

- Au minimum 8 performances, maximum 10, dans au moins 6 épreuves différentes du programme de l'estival + 1 relais au choix
- Parmi tout le registre de l'estival, 6 épreuves reçoivent un bonus de 4 pts :
- **3000m steeple F et H, Poids H, Marteau H, Marche F et H, 1500m F, 5000 H**

Exemple : Poids H : une performance à 11m42 rapporte 29 pts au lieu des 25 pts de la table de cotation.

Composition	5 athlètes minimum. Mixité possible. Autorisation d'une licence extérieure ou individuelle (académique) maximum par équipe.
Engagement	Engagement des équipes (Athlètes/épreuves) obligatoire et définitif à l'accueil avant le début de la compétition (cf. formulaire engagement E.A.U).
Participation	Chaque athlète peut être comptabilisé dans 2 épreuves et le relais.
Restriction	Au maximum 3 athlètes du même sexe peuvent prendre part à une même épreuve.
Calcul de l'E.A.U	L'AS s'engage avant le début de la compétition sur toutes les participations qu'elle souhaite voir comptabiliser dans l'E.A.U.(max 10) Le calcul des points (cf. table de cotation sur 50) se fera par l'addition des 8 meilleures cotes réalisées dans obligatoirement au minimum 6 épreuves différentes + le relais (donc 9 cotes au total)
Cotation	Pour une performance située entre 2 cotes, c'est la cote inférieure qui est retenue. Toute participation vaut 1 point, même en cas d'élimination.
En cas d'égalité de points	L'équipe qui aura la meilleure cotation sera classée devant, si l'égalité persiste c'est la cotation la plus élevée qui départagera le équipes ex aequo, etc.

Lors du CFU

Lors de l'accueil le jour du CFU et avant le début de la première épreuve, l'AS déposera une fiche d'équipe avec au maximum 10 engagements nominatifs dans 6 épreuves différentes (au minimum). Ces choix sont définitifs quelles que soient les performances réalisées ensuite. L'organisateur suivra et affichera régulièrement le classement de ces épreuves, chacun pourra donc suivre l'évolution du classement. Si une épreuve comporte plusieurs tours, c'est la meilleure performance qui sera retenue.

Titres décernés

Le titre de Champion de France Universitaire par équipe sera décerné à la première équipe « EAU ». Les médailles d'argent et de bronze récompenseront les 2èmes et 3èmes équipes. Des points seront attribués au Challenge national des AS.

Un trophée récompensera la meilleure « Ecole » : un classement des grandes écoles sera effectué sur l'épreuve EAU (équipe d'athlétisme universitaire).

Bonus « juge »

Les AS sont invitées, pour le bon déroulement des épreuves, à fournir des juges (formés ou non) afin d'officier sur la compétition. Dans le but de valoriser ces engagements, les équipes classées dans les différents challenges se verront attribuer des points supplémentaires lorsqu'elles fourniront un juge (limité à 1 juge par équipe) : 15pts supplémentaires pour un juge non formé, 20 pts supplémentaires pour un juge formé. La liste des juges (avec leur niveau de formation) sera à adresser au site de Ligue organisateur au moins 1 semaine avant la compétition. Le fléchage de l'équipe à bonifier se fera par le responsable de l'AS le jour de la compétition sur la fiche d'engagement E.A.U

Les juges seront sous la tutelle du juge arbitre et du chef de concours, le temps passé à officier sera à considérer comme un temps de formation pratique.

REGLEMENTS GENERAUX

Épreuves sélectives

L'organisation d'une compétition qualificative de Ligue ou de Site est obligatoire.

Excepté pour l'indoor et uniquement pour les Ligues ne disposant pas de salle d'athlétisme couverte

Cette dernière peut prendre comme support une ou des compétitions déjà existantes inscrites au calendrier de la FFA. Dans tous les cas, la liste des compétitions qualificatives aux CFU devra être transmise, par chaque Ligue, à la DN **au plus tard le 15 novembre pour l'indoor, et le 15 mars pour l'estival.** Ces rencontres permettront de dégager, sous la responsabilité du directeur FF Sport U de site, les possibles représentants de la ligue régionale aux championnats de France.

Montées de barre

Le tableau de hauteur de barres ci-dessous doit être respecté impérativement dans toutes les compétitions qualificatives.

Les performances intermédiaires présentées lors de la commission de sélection seront ramenées à la performance inférieure prévue.

Hauteur JF : ...-143-146-149-152 -155 -158-160-162 puis de 2 en 2 cm

Hauteur JG : ...-183-186-189-192-195-198-200-202 puis de 2 en 2 cm

Perche JF : ...-300-310-320-330-340-350-360-365-370 puis de 5 en 5 cm

Perche JG : ...440-450-460-470-480-490-495-500 puis de 5 en 5

Participation à plusieurs épreuves individuelles

Il n'y a pas de limitation dans le nombre d'épreuves qu'un étudiant peut disputer.

ATTENTION aux cas de multi sélections incompatibles avec les horaires de la compétition.

Formation des juges et livret CUA

Depuis 2019, un livret « juge universitaire » est disponible dans chaque site de la FF Sport U. Ce livret détaillé suivra l'étudiant au long de son cursus et lui permettra, sous condition, de valider les niveaux 1, 2 et 3 du CUA. Les étudiants reçus au CUA3 seront alors considérés comme « juges formés » dans l'attribution du « bonus juge » dans les formules par équipes

Modalités de remontée des listes de qualifiables à la DN :

La liste des **qualifiables** du site sera saisie dans les délais impartis via le serveur d'inscription en ligne, ceci en prenant le plus grand soin, notamment dans la saisie des performances : pas de virgules, d'apostrophe, etc.

Les performances sont saisies jusqu'au centième de seconde.

Exemple : au 800m 2mn 12 secondes et 31 centièmes est enregistré ainsi : 21231 - en saut en hauteur : 2m06 sera noté 206.

Aucun athlète ne sera qualifiable sans performance et correctement renseignée.

La Direction Nationale prendra acte des qualifiables de chaque site et établira, en fonction des performances réalisées et en respectant le nombre maximal de qualifiés par épreuve, les listes des athlètes potentiellement retenus pour le CFU. Ces listes seront alors publiées et les sites de Ligue devront confirmer les participations de leurs athlètes. Une fois le délai de confirmation passé, une liste de qualifiés définitive sera publiée et affichée sur le site.

Invitations :

La FF Sport U se réserve le droit d'inviter un certain nombre d'athlètes non étudiants, sur demande formulée de la part de la DTN de la FFA ou du Président du Club de provenance de l'athlète. Toutefois, ces invitations resteront exceptionnelles et ne viendront en aucun cas interférer ou minorer le nombre d'étudiants qualifiés. L'accord est donné par le missionné national selon les mêmes principes et traitement d'une QE

Sur les courses, si plus de deux invités non FFSU sont qualifiés en finale sur une piste ne comportant que 6 couloirs, alors ils courront en finale B. En concours, si des invités sont dans les 8 à l'issue des 3 premiers essais, alors ils se rajouteront aux 8 meilleurs universitaires pour les 3 essais supplémentaires.

Forfaits :

Tout étudiant qualifié à un CFU et ne se présentant pas le jour de la compétition sans en avoir averti (au plus tard la veille de la compétition) son site de Ligue du Sport Universitaire, qui transmettra dans les plus brefs délais au missionné national, sera interdit de participation lors des prochains championnats de France Universitaire.

QUALIFICATION AUX CFU D'ATHLETISME

Pour prétendre à une qualification au championnat de France, les étudiants devront participer à une épreuve de site ou de Ligue.

Les sites et leurs Commissions Mixtes Régionales sont maîtres de leur sélection et de la liste d'athlètes qualifiables aux 3 championnats de France d'athlétisme Indoor et Lancers Longs et Estival.

Chaque site établit et transmet sa liste de qualifiables à la Direction Nationale tout en respectant les minimas figurant dans les tableaux ci-dessus et selon les règles suivantes :

Modalités de sélection des athlètes pour le CFU

Attention

Changement de nomenclature à des fins d'harmonisation :

- **Les QC (Qualification Complémentaire) deviennent des QP (Qualification Potentielle).**

Les commissions retiendront les athlètes en fonction des 3 cas de figure suivants pris dans l'ordre, en attribuant à l'athlète soit :

- **Une Qualification Directe (Q) :**

Deux cas de figure :

- Avoir réalisé une performance au moins du minimum direct (Q) lors des championnats FF Sport U organisés au sein des Ligues ou des sites de ligues.
- Pour l'indoor, en cas d'absence d'organisation de compétition locale par la FF Sport U, l'athlète aura réalisé le minima direct lors d'une compétition organisée par la FFA datant de moins de 3 mois. L'athlète fournira les éléments justifiant de sa performance auprès du site FF Sport U qui procèdera le cas échéant à sa qualification.

- **Une Qualification Eventuelle (QEV) :**

- En priorité les athlètes dont la performance **réalisée lors des championnats de Ligue ou de site** se situe entre le minima direct (Q) et le minima éventuel (QEV).
- Dans un second temps, elle étudiera, pour l'indoor, en cas d'absence de compétition organisée par la FF Sport U, le cas des athlètes ayant réalisés, **lors d'une compétition FFA**, une performance datant de moins de 3 mois et se situant entre la Q et la QEV

- **Une Qualification Potentielle par équipe :**

Une fois établie la liste des athlètes qualifiables au CFU soit en Q soit en QEV, les AS pourront demander à la CMR un complément d'effectif afin d'avoir des E.A.U. classées lors du CFU. La liste établie pourra comprendre des athlètes hors minima de quelques dixièmes de seconde pour la course de 100m, quelques secondes pour les autres courses, pour les concours à quelques centimètres en longueur, hauteur et poids et quelques dizaines de centimètres pour la perche, le triple saut et les autres lancers.

À partir du moment où la commission demande des QP, elle devra fournir au missionné national la (les) fiche(s) prévisionnelle(s) de composition d'équipe sur la ou lesquelles figurent les athlètes en demande de QP. Sans ce document, les demandes de QP seront systématiquement refusées.

Cas particulier des Qualifications Exceptionnelles (QE)

Il est rappelé que les seuls motifs recevables sont :

- les sélections en équipe de France (stage et/ou compétition),
- les examens universitaires,
- les raisons médicales.

Les justificatifs à fournir sont, selon le cas, l'attestation du DTN, la convocation signée du chef d'établissement ou le certificat médical. Tout autre motif de demande de QE ne sera pas recevable comme, par exemple, le défaut d'organisation d'épreuve de site ou de Ligue. Toute demande particulière devra être anticipée avant les dates des épreuves qualificatives publiées.

Dans le cas où, pour une raison valablement justifiée (examen, blessure, cas de force majeur), l'athlète ne peut participer au championnat FF Sport U organisé par la Ligue ou le Site, il pourra faire valoir une performance FFA réalisée au cours de l'année N-1. Les demandes de QE seront formulées selon les règles émises, établies sur l'imprimé spécifique et **validées obligatoirement par le directeur de site de la FF Sport U**. La performance de référence devra alors permettre à l'athlète de figurer dans les **8 meilleurs qualifiés**.

Cas particulier des sportifs de haut niveau

Tous les « sportifs de haut niveau » en liste ministérielle (catégories : Elite, Senior, relève, espoir et collectif national) peuvent bénéficier d'une qualification automatique en complétant le formulaire de qualification exceptionnelle et en l'adressant à leur Ligue universitaire dans les délais précisés ci-dessus.

RECORD DE L'HEURE SUR PISTE

Composition des équipes :

Les équipes sont composées de jeunes gens, de jeunes filles ou mixte d'une même AS. Il est nécessaire d'avoir 15 athlètes minimum par équipe et 25 athlètes maximum. À condition d'être du même site de Ligue, trois licenciés extérieurs (ou individuels) maximum par équipe sont autorisés à prendre part à ce record de l'heure lorsque leur A.S. n'a pas la possibilité de faire une équipe.

1 juge par équipe.

Le juge est OBLIGATOIRE pour inscrire l'équipe, il aidera à l'organisation de la course.

Règlement :

Parcourir en équipe la plus grande distance par fraction de 400 m minimum sur la piste (sauf pour le premier parcours qui est obligatoirement de 800 m) pendant 1 HEURE. (800 m + n x 400 m + X m)

Pour les équipes mixtes, alternance obligatoire femme/homme.

Record à battre :

- Universitaire Masculin : 25 kms 650 : Faculté des Sciences du Sport de Lille 2 (1997)
- Universitaire Féminin : 20 Kms 111 : STAPS Nancy (2019)
- Écoles Masculin : 24 Kms 910 : INSA Toulouse (2024)
- Universitaire Mixte : 22 Kms 300 : AMU Marseille FFSU (2023)

NOUVEAU !

A la 59ème minute, un coup de pistolet indiquera aux concurrents qu'ils entrent dans la dernière minute de course. A la 60ème minute, un coup de pistolet marquera la fin de l'épreuve. À l'issue de l'heure, les concurrents resteront sur place afin de permettre l'enregistrement des distances couvertes. La zone obligatoire de transmission des relais sera délimitée.

Période règlementaire

Pour être validé le record de l'heure devra avoir lieu **entre le 1er septembre 2024 et le 30 mai 2025**. C'est le Site de la FF Sport U qui validera les performances réalisées.

Classement : Jeunes Gens : Universitaires et Grandes Ecoles
Jeunes Filles : Universitaires et Grandes Ecoles

Si elles ne respectent pas l'alternance des relais femme/homme sur l'ensemble de la durée de la course, les équipes mixtes universitaires et Grandes Écoles seront classées avec les équipes Jeunes Gens.

PROGRAMME INTERNATIONAL

FISU :

Les Jeux Mondiaux Universitaires se dérouleront à Rhine-Ruhr (Allemagne) du 16 au 27 juillet 2025. Des critères de niveau international seront pris en compte pour arrêter la composition de l'équipe de France universitaire.

Sous réserve d'accord entre la FFA et la FFSU, une équipe de France Universitaire sera constituée. Le cas échéant, l'ensemble des modalités de qualification (minimas et conditions d'éligibilités), vous sera communiqué ultérieurement sur le site Sport-U.com.

CONTACT

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com / 01 58 68 22 75

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Bertrand GAUTIER

bgautier@sport-u.com

Directeurs régionaux, missionnés nationaux

- Athlétisme sur piste Yann LANCE : ylance@sport-u.com
- Courses hors Stade Jean-Jacques RENIER : jjrenier@sport-u.com

Chargé de missions SPORT - Gaetan HUBERT : ghubert@sport-u.com